

Rocterm Coberlan C Soudable


TOITURE

Laine de roche

**Panneaux surfacés bitume
pour Acier, Bois et Béton**


R	Épaisseur (mm)	m ² / pal
1,55	60	52,80
1,70	65	49,20
1,80	70	45,60
1,95	75	42,00
2,10	80	39,60
2,20	85	37,20
2,35	90	34,80
2,50	95	33,60
2,60	100	31,20
2,75	105	30,00
2,85	110	28,80
3,00	115	27,60
3,15	120	26,40
3,25	125	25,20
3,40	130	24,00
3,55	135	24,00
3,65	140	22,80

Rocterm Coberlan C Soudable est un panneau isolant en laine de roche non porteur support d'étanchéité parementé bitume, pour mise en œuvre sur acier et bois et béton.

Épaisseurs 60 à 140 mm - Dimensions 1000 x 1200 mm

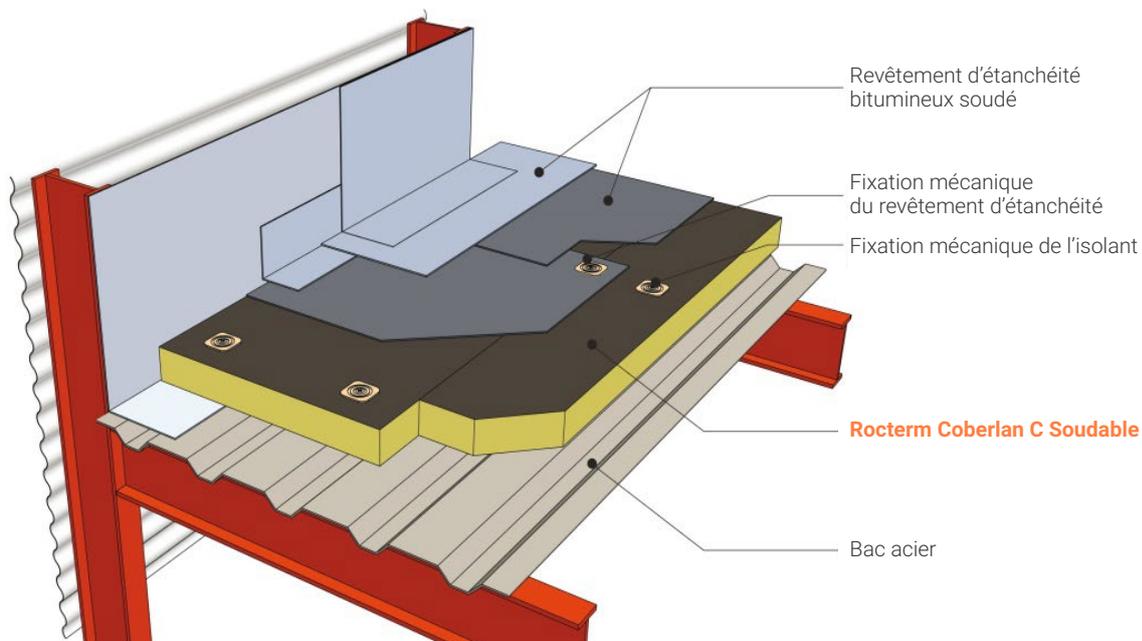


PRINCIPAUX AVANTAGES

- Compatibilité avec le panneau Rocterm Coberlan C en premier lit, pour une épaisseur maximale totale de 260 mm.


**RÉSISTANCE
MÉCANIQUE**

**ISOLATION
THERMIQUE**



DOMAINE D'EMPLOI

Le procédé est admis en tant que support direct de revêtements d'étanchéité de toitures terrasses :

- Plates, inclinées ou courbes ;
- Inaccessibles, y compris leurs chemins de circulation ;
- Inaccessibles avec revêtement d'étanchéité photovoltaïque avec modules souples ;
- Techniques ou avec zones techniques, y compris leurs chemins de circulation (hors chemin de nacelles).

Il s'emploie sur éléments porteurs en :

- Maçonnerie, pentes conformes aux normes NF DTU 20.12 et NF DTU 43.1, y compris la pente nulle.
- Dalles de béton cellulaire armé définies dans un DTA pour l'emploi en élément porteur d'isolation et d'étanchéité, pente minimale 1 %.
- Bois et panneaux à base de bois, pentes conformes à la norme NF DTU 43.4 ou bénéficiant d'un DTA.
- Acier : les éléments porteurs sont en tôles d'acier nervurées (T.A.N.) conformes au DTU 43.3, y compris les T.A.N. dits à grande portée conformes au Cahier du CSTB 3537_V2, les panneaux sont fixés mécaniquement.

Les revêtements d'étanchéité sont posés en adhérence totale en apparent ;

Le principe de fixation mécanique des panneaux isolants est exclu au-dessus de locaux à très forte hygrométrie.

Le collage à froid des panneaux isolants n'est possible que sur élément porteur en maçonnerie ou béton cellulaire.

Pour des travaux établis :

- En travaux neufs et en réfection selon la norme NF DTU 43.5 ;
- En climat de plaine ou de montagne sous porte neige.

